

**PRESENTS :**

M. CHEVALIER – P. PERRAULT – C. BERLAND – P. CIEZKI – E. LE CORRE – E. TRUCHET – G. GRENET – S. TOURNE – N. MALPAUX – R. KERVAREC – M. DUPORT – R-M MARIETTE – R. THEFANY – M. FOLLET-JOLIVET – V. MATEUS – I. LAWSON – B. GAUTHER – N. LLEGOU – L. POMBAL – V. ALLARD – D. GALLÉ – N. TAMERNI – A. GARCIA

**EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :** A. CAILLERET pouvoir à Richard THEFANY – Martine VERNET pouvoir à Ginette GRENET – G. CONIL pouvoir à M. CHEVALIER – S. MIGNON pouvoir à E. LE CORRE

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** A. GARCIA

**I. INFORMATIONS :**

Madame CHEVALIER informe les membres du Conseil des points suivants :

**1. *Compte-rendu des décisions prises par le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :***

- 30/11/2016 : Cession concession n°20822 pour 30 ans à compter du 30 novembre 2016 (DCS\_030\_11\_16)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à AMARIS pour l'année 2017 (DCS\_001\_01\_17)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à AMF pour l'année 2017 (DCS\_002\_01\_17)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à ANACEJ pour l'année 2017 (DCS\_003\_01\_17)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à APVF pour l'année 2017 (DCS\_004\_01\_17)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à ASPI pour l'année 2017 (DCS\_005\_01\_17)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune au CAUE pour l'année 2017 (DCS\_006\_01\_17)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune à la Mission Locale pour l'année 2017 (DCS\_007\_01\_17)
- 11/01/2017 : Renouvellement de l'adhésion de la commune au PACT ARIM pour l'année 2017 (DCS\_008\_01\_17)

**2. *Convention relative au remboursement des honoraires des médecins de la commission de réforme et du comité médical interdépartemental et des expertises médicales:***

Madame CHEVALIER explique que le montant du remboursement de la rémunération des médecins incluant les charges patronales s'élève à 68,03 € et non à 69,03 € comme indiquée dans ladite convention (Délibération du Conseil Municipal du 19 septembre 2016), pour un nombre de dossiers supérieur à 10 présentés lors de la même séance.

**II. DELIBERATIONS :**

**1. *(D\_001\_01\_17) : Adoption du compte-rendu de la séance du 12 décembre 2016***

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, adopte, à la majorité des membres présents, le compte-rendu de la séance en date du 12 décembre 2016.

- 26 pour
- 1 abstention (N. MALPAUX)

**2. (D\_002\_01\_17) : Remboursement de frais de préparation à concours par correspondance pour un agent**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la prise en charge financière de la préparation au concours d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques, à hauteur de 399 €, sur production par l'agent concerné d'une facture du CNED acquittée.

**3. (D\_003\_01\_17) : Adhésion à l'association Intermédia78**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'adhérer à l'association Intermédia78.

**4. (D\_004\_01\_17) : Election d'un nouvel adjoint**

**Le Conseil** : après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide que le nouvel adjoint occupera dans l'ordre du tableau le même rang que l'élu qui occupait précédemment le poste devenu vacant.

Messieurs GARCIA et KERVAREC procèdent au dépouillement qui s'établit comme suit :

- Madame Nathalie LLEGOU : 26 voix
- Bulletins blancs : 1 voix

Madame Nathalie LLEGOU est élue adjointe au Maire et prend dans l'ordre du tableau la place de Madame Nelly MALPAUX.

**5. Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale**

Ce point à l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure.

**La séance est levée à 20h40**